

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MAI 2010**

Délibération
n° 2010.05.100

**Production nouvelle :
participation à Logélia
Charente pour la
réalisation d'un
logement locatif
public PLAI-3 rue
René Coty sur la
commune
d'Angoulême**

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

Secrétaire de séance : Françoise LAMANT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Guy ETIENNE à André LAMY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET, Alain PIAUD à Henri GARCIA

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMADI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT

Rapporteur : Monsieur BESSE

PRODUCTION NOUVELLE : PARTICIPATION A LOGELIA CHARENTE POUR LA REALISATION D'UN LOGEMENT LOCATIF PUBLIC PLA-I-3 RUE RENE COTY SUR LA COMMUNE D'ANGOULEME

Le GrandAngoulême intervient en faveur de la production des logements locatifs publics sur son territoire notamment des logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLA-I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Le règlement de participation du GrandAngoulême, adopté par délibération n° 31 du 2 février 2006 modifiée, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLA-I produit, répartis en 70 % à l'acquéreur du foncier ou du bâti existant pour l'acquisition - viabilisation, et 30 % au maître d'ouvrage (opérateur HLM ou commune) pour la réalisation proprement dite des logements.

Logélia Charente sollicite le GrandAngoulême pour participer financièrement à la réalisation d'un logement public PLA-I, 3 rue René COTY à Angoulême.

S'agissant d'acquisition-amélioration, il est proposé d'attribuer 100 % de la participation à Logélia Charente soit 4 000 €.

Cette offre nouvelle de logement sera comptabilisée au titre de la production nouvelle.

Considérant que cette opération est conforme aux objectifs du Programme Local de l'Habitat,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 28 avril 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation de 4 000 € à Logélia Charente pour la réalisation d'un logement PLA-I, 3 rue René COTY à Angoulême

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention.

D'INSCRIRE la dépense au budget principal – article 20417 sous-fonction 70 - AP n° 8 – opération 2008.02.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
------------------------------	--

Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
---	---------------------

02 juin 2010	03 juin 2010
---------------------	---------------------